

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE



VERSION PREFECTURE - 2025

Réalisation commune de Neuvecelle Haute-Savoie avec la société PCS CONSEILS

—
Tous droits de reproduction réservés PCS Conseils©

Reproduction interdite sans l'accord de PCS Conseils – Article L335-3 du Code de la Propriété Intellectuelle

Préambule

Chaque jour notre société est exposée à des risques prégnants, nombreux, diversifiés, et sensibles. En complément, la judiciarisation de notre société impose encore plus de vigilance eu égard aux responsabilités exercées.

Le législateur, par la loi Sécurité Civile du 13 août 2004, avait sensibilisé les collectivités à la sauvegarde des communes exposées à un risque majeur : c'est l'origine des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS).

La nouvelle loi du 25 novembre 2021 visant à moderniser notre modèle de Sécurité civile, et ses décrets d'application a complété les dispositions réglementaires. Elle élargit la notion de risques majeurs et incite les communes et les communautés de communes à renforcer leur réponse opérationnelle pour la sauvegarde des populations à l'échelle d'un bassin de vie.

C'est dans ce contexte sociétal et réglementaire que la commune de Neuvécelle a décidé de mieux se préparer aux situations de crises. Nous avons planifié les risques potentiels et la réponse opérationnelle pour être en mesure de faire face, dans les meilleures conditions, à un événement qui impacterait nos populations et hôtes.

*Ce Plan Communal de Sauvegarde est un outil à notre disposition. Il doit être connu et partagé pour trouver sa pleine efficacité. Des actions de communication sur ce plan, notamment au travers du **Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRiM)**, permettent d'atteindre cet objectif pour mieux répondre aux enjeux de sauvegarde Neuvécelloises et Neuvécellois*

Madame le Maire,

Nadine WENDLING

Décision administrative

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 2212 – 2 relatifs aux pouvoirs de police du Maire ;

Vu le Code de la Sécurité Intérieure et notamment ses articles L 112.1 à L 112.2 (Sécurité Civile), L 131.1 à L 131.2 (Pouvoirs de police du Maire), L 724.1 à L 724.13 (Réserve Communale de Sécurité Civile), L 731.1 (Information sur les risques majeurs), L 731.3 à L 731.5 (Plan Communal et Intercommunal de Sauvegarde) ;

Considérant que la commune de Neuvecelle est exposée à plusieurs risques au sens de la loi du 25 novembre 2021 pour le renforcement de notre modèle de Sécurité Civile et du Document Départemental des Risques Majeurs de la Haute-Savoie ;

Considérant qu'il appartient au Maire de prévoir, d'organiser et de structurer l'action communale en cas de crise, afin de prendre d'urgence toute mesure utile en vue de sauvegarder la population, d'assurer la sécurité et la salubrité publiques et de limiter les conséquences des événements potentiellement graves et susceptibles de se produire sur le territoire de la commune.

ARRETE :

Article 1 :

Les Dispositions Générales (DG) du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) de la commune de Neuvecelle annexées au présent arrêté, sont approuvées. Elles prévoient les modalités d'organisation et de fonctionnement de la réponse communale en cas d'évènements de particulière gravité et qui nécessiteraient l'alerte, l'information, la protection et des mesures de soutien et de sauvegarde de la population.

Les Dispositions Spécifiques (DS) et annexes du PCS de la commune de Neuvecelle complètent les dispositions générales. Elles sont mises à jour sans délibération.

Article 2 :

Les Dispositions Générales du plan communal de sauvegarde sont consultables en mairie et sur le site internet de la commune <http://www.mairie-neuvecelle.fr>

Article 3 :

Le présent arrêté ainsi que les DG et les annexes de l'analyse des risques et du DICRiM sont transmis à la Préfecture de la Haute-Savoie.

Voies de recours : La présente décision peut faire l'objet, dans les deux mois à compter de la date à laquelle elle a acquis un caractère exécutoire, d'un recours gracieux auprès de son auteur ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble.

Fait à Neuvecelle, le

Table des matières

Préambule	3
Décision administrative.....	4
Table des matières	5
FICHE 01- Mémento opérationnel : Glossaire alphabétique	7
FICHE 01Bis - Mémento opérationnel : Glossaire thématique	8
PARTIE 1- DISPOSITIONS GENERALES (DG).....	9
Mise à jour de la Partie 1 des Dispositions Générales.	10
Fiche mission du Référent PCS, correspondant incendie et secours	11
1.1 FICHE 02- Memento opérationnel : Declenchement - Organigramme et Mallettes opérationnelles	12
1.2 FICHE 03 - Mémento opérationnel : Identité de la Commune.....	14
1.3 FICHE 04 – Mémento opérationnel : Synthèse des risques.	20
.....	20
1.4 FICHE 05 - Mémento opérationnel : Alerte et information de la population.....	22
1.4.1 Le Document d’Information Communal sur les Risques Majeurs- DICRiM.....	22
1.4.2 L’alerte.	22
1.4.3 L’information et la communication de crise.....	22
1.5 FICHE 06 - Mémento opérationnel : Organes de gestion de crise.	24
1.5.1 Les organes de commandement.	24
1.5.2 Accueil des autorités.....	24
1.5.3 Les organes de soutien.	24
1.5.4 La communication de crise & POINT-INFORMATION.....	24
1.6 FICHE 07 - Mémento opérationnel : Réponse capacitaire et Ressources humaines mobilisables.	28
1.6.1 Définition de la réponse capacitaire de la commune.....	28
1.6.2 Les élus et le personnel de la commune.	28
1.6.3 Les associations.	28
1.6.4 La Réserve Communale de Sécurité Civile.....	28
1.6.5 Autres.....	28
1.7 Le RETour d’Expérience : RETEX.....	30
1.8 L’entrainement des acteurs au plan communal de sauvegarde.	31
PARTIE 2 - DISPOSITIONS SPECIFIQUES (DS) (Non transmis).....	32
Mise à jour de la Partie 2 des Dispositions Spécifiques et des annexes.	32
2.1 FICHE 08 - Memento opérationnel : Annuaire opérationnel communal et intercommunal.....	32
2.1 FICHE 08 Bis - Memento opérationnel : Annuaire opérationnel autres services et partenaires.....	32
2.2 FICHE 09 - Memento opérationnel : Réponse capacitaire et ressources logistiques.	32
2.3 FICHE 10 - Mémento opérationnel : FICHES ACTION.	32
2.3.1 Mémento opérationnel: FICHE ACTION 10.1 - Poste de Commandement Communal - PCC.....	32
2.3.2 Mémento opérationnel: FICHE ACTION 10.2 - POPULATION-CARE (Centre Accueil REgroupemet) ..	32
2.3.3 Mémento opérationnel: FICHE ACTION 10.3 - PARKINGS	32
2.3.4 Mémento opérationnel: FICHE ACTION 10.4 - LOGISTIQUE	32
2.3.5 Mémento opérationnel : FICHE ACTION 10.5 - RECUEILLEMENT	32
2.3.6 Mémento opérationnel : FICHE ACTION 10.6 - POINT- INFORMATION	32
2.3.7 Mémento opérationnel : FICHE ACTION 10.7 - SECTEUR.....	32

2.4 FICHE 11 - Mémento opérationnel : Modèles d'arrêtés de réquisition et de mise en sécurité.	32
2.5 FICHE 12 - Mémento opérationnel : Communiqués de crise.	32
2.5.1 Situation initiale.	32
2.5.2 Situation à T+.	32
2.5.3 Situation RETour à la normale.	32
2.5.4 Situation Flash.	32
2.6. FICHE 13 – Mémento opérationnel : Cartographie.	32
ANNEXES.....	33
Annexe 1: FICHE 14 Memento opérationnel : DICRiM.....	33
Annexe 2: Memento opérationnel : Gérer un événement.....	33
Annexe 2.1 : FICHE 15 Analyse des risques & bibliothèque des RETEX	33
Annexe 2.2 : FICHES AAD EVENEMENTS (Non transmis).....	33
FICHE 16/01 AAD Événement inondation	33
FICHE 16/02 AAD Événement météorologique et tempête	33
FICHE 16/03 AAD Événement sismique	33
FICHE 16/04 AAD Événement Transport de Matières Dangereuses	33
FICHE 16/05 AAD Événement transport terrestre, lacustre, aérien	33
FICHE 16/06 AAD Événement technologique et industriel	33
FICHE 16/07 AAD Événement incendie, explosion	33
FICHE 16/08 AAD Événement pollution	33
FICHE 16/09 AAD Événement sécheresse, gestion des perturbations en eau	33
FICHE 16/10 AAD Événement grand froid et chutes de neige	33
FICHE 16/11 AAD Événement mouvement de terrain	33
FICHE 16/12 AAD Événement sanitaire & distribution d'iode	33
FICHE 16/13 AAD Événement énergie et réseaux.....	33
FICHE 16/14 AAD Événement ordre Public	33
FICHE 16/15 AAD Événement recueillement	33
FICHE 16/16 AAD Événement événementiel	33
Annexe 3: FICHE 17 Memento opérationnel : Mallettes opérationnelles (Non transmis)	33
Annexe 4: Conduire le RETour d'EXpérience (RETEX) (Non transmis)	33
Annexe 5: Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC) (Non transmis)	33
Annexe 6: Autre (Non transmis)	33
Annexe 6.1 Arrêté correspondant incendie et secours	33
Annexe 6.2 Projet de convention avec un prestataire	33

FICHE 01- Mémento opérationnel : Glossaire alphabétique

Plan Communal de Sauvegarde


Mémento opérationnel
FICHE 01- GLOSSAIRE Alphabétique

A	AASC	Association Agréée de Sécurité Civile
	ACTION PC	Fonction ACTION du PCC
	AAD	Aide A la Décision
C	CARE	Centre Accueil et de REgroupement
	CIC	Cellule Interministérielle de Crise
	CUMP	Cellule d'Urgence Médico-Psychologique
	CODIS	Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours
	COGIC	Centre Opérationnel de Gestion Interministérielle des Crises
	COD	Centre Opérationnel Départemental
	COZ	Centre Opérationnel Zonal
	COM.CRISE	COMmunication de CRISE du PCC
	COS	Commandant des Opérations de Secours
	COR	Commandant des Opérations de Recherche
	CTA	Centre de Traitement de l'Alerte
	DDRM	Dossier Départemental des Risques Majeurs
	DCS	Dossier Communal Synthétique
	DOS	Directeur des Opération de Secours & Sauvegarde
	DICRIM	Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs
	DTA	Différentes Tâches à Accomplir, gestion en PCC
	DURB	Diagnostic d'évaluation d'Urgence du Risque Bâtiminaire
E	EMIZ	Etat Major Interministériel de Zone de défense
I	IRMa	Institut des Risques Majeurs
L	LIAISON PC	Fonction LIAISON avec les PC autres services
	LOG.	LOGistique
M	MOYENS PC	Fonction MOYENS du PCC
O	OPS	Langage métier. Raccourci d'« Opérationnel »
P	PRM	Parkings & Regroupement des Moyens
	PCA	Plan de Continuité et d'Activité
	PCS	Plan Communal de Sauvegarde
	PICS	Plan Intercommunal de Sauvegarde
	PMA	Poste Médical Avancé
	PC	Poste de Commandement
	PCC	Poste de Commandement Communal
	PRV	Point de Rassemblement des Victimes
R	RAC	Responsable de l'Action Communale
	RCSC	Réserve Communale de Sécurité Civile
	RENS.PC	Fonction RENSEIGNEMENT du PCC
	RETEX	RETour d'EXpérience
	RTM	Restauration des Terrains de Montagne
S	SDIS	Service Départemental d'Incendie et de Secours
	SAMU	Service d'Aide Médicale Urgente
	SIDPC	Service Interministériel de Défense et de Protection Civile
	SINUS	Système d'Information NUMérique Standardisé
	SITAC	Situation TActique
	SIG	Système d'Information Géographique
	SSSM	Service de Santé et de Secours Médical du SDIS
	SISMALP	Réseau SISMologique des ALpes
SMUR	Structure Mobile d'Urgence et de Réanimation	
V	VISOV	Volontaires Internationaux de Soutien Opérationnel Virtuel

FICHE 01Bis - Mémento opérationnel : Glossaire thématique

Plan Communal de Sauvegarde


Mémento opérationnel
FICHE 01- GLOSSAIRE Thématique
Langage de sauvegarde du PCS de la commune

*Le secours assure la protection des Personnes, des biens et de l'environnement
 La sauvegarde assure le soutien à la population*

AAD	Aide A la Décision des FICHES EVENEMENTS pour chaque risque intégré dans le plan		
CARE	Centre Accueil et de REgroupement	COM.CRISE	Communication de crise du PCC
DOS	Directeur des Opérations de Secours, également responsable de la Sauvegarde des populations pour le Maire (PCS) et président (PICS)		
DTA	Différentes Tâches à Accomplir	PCS	Plan Communal de Sauvegarde
LOG.	La LOGistique	PICS	Plan Intercommunal de Sauvegarde
PRM	Parkings & Regroupement des Moyens	RETEX	RETour d'EXpérience
PCC	Poste de Commandement Communal	SITAC	Situation TACTique
PCC ACTION	Fonction ACTION du PCC	RAC	Responsable de l'Action Communale, chef du PCC
PCC MOYENS	Fonction MOYENS du PCC	RCSC	Réserve Communale de Sécurité Civile
PCC RENS.	Fonction Renseignement du PCC	VISOV	Volontaires Internationaux de Soutien Opérationnel Virtuel
PCC LIAISON	Liaison avec les PC des autres services		

Langage des services de secours et d'urgence

CIC	Cellule Interministérielle de Crise	PMA	Poste Médical Avancé
CODIS	Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours	PRV	Point de Rassemblement des Victimes
COS	Commandant des Opérations de Secours	SAMU	Service d'Aide Médicale Urgente
COR	Commandant des Opérations de Recherche	SMUR	Structure Mobile d'Urgence et de Réanimation
CTA	Centre de Traitement de l'Alerte	SDIS	Service Départemental d'Incendie et de Secours
CUMP	Cellule d'Urgence Médico-Psychologique	SITAC	Situation TACTique
DOS	Directeur des Opérations de Secours	SINUS	Système d'Information NUMérique Standardisé
OPs	Langage métier. Raccourci d'« Opérationnel »	SSSM	Service de Santé et de Secours Médical
PC	Poste de Commandement	DURB	Diagnostic d'évaluation d'Urgence du Risque Bâtiminaire

Langage de gestion de crise des services de l'état

AASC	Association Agréée de Sécurité Civile	COZ	Centre Opérationnel Zonal
COGIC	Centre Opérationnel de Gestion Interministérielle des Crises	EMIZ	Etat Major Interministériel de Zone de défense
CIC	Centre Interministériel de Crise	PCO	Poste de Commandement Opérationnel
COD	Centre Opérationnel Départemental	SIDPC	Service Interministériel de Défense et de Protection Civile

Autre langage

DDRN	Dossier Départemental des Risques Naturels	PCA	Plan de Continuité et d'Activité
DDRM	Dossier Départemental des Risques Majeurs	RTM	Restauration des Terrains de Montagne
IRMa	Institut des Risques Majeurs	SISMALP	Réseau SISMologique des ALpes

PARTIE 1- DISPOSITIONS GENERALES (DG)

Mise à jour de la Partie 1 des Dispositions Générales.

Plan Communal de Sauvegarde		
Mises à jour des Dispositions Spécifiques (DS).		
Date	Objet	Fait par (Prénom- Nom- Fonction)
30 janvier 2025	Dispositions Générales et DICRIM approuvés	Nadine WENDLING, Maire

Fiche mission du Référent PCS, correspondant incendie et secours

Plan Communal de Sauvegarde

**FICHE MISSION DU REFERENT Plan Communal de Sauvegarde
Correspondant Incendie et Secours**

Objectif	<ul style="list-style-type: none"> Prendre en compte les questions de sécurité civile de la commune. 	Cadre réglementaire Arrêté N°2022-75 Correspondant incendie et secours Désignation d'un correspondant incendie et secours de la commune de Neuvecelle Loi 2021-1520 Du 25 Novembre 2021 Décret 2022-907 Du 20 juin 2022 Décret 2022-1532 Du 8 décembre 2022 Décret 2023-881 du 15 septembre 2023. Codifiés dans le CSI Code de la Sécurité Intérieure DDRM Dossier Départemental des Risques Majeurs
Mission	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place, évaluer et réviser le Plan Communal de Sauvegarde sous l'autorité du Maire. 	
Périmètre	<p><i>Le plan communal de sauvegarde prépare la réponse aux situations de crise et regroupe l'ensemble des documents de compétence communale qui contribuent à l'information préventive et à la protection de la population.</i></p> <p>En fonction des risques connus :</p> <ul style="list-style-type: none"> Déterminer les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des Personnes. Fixer l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité. Recenser les moyens disponibles. Définir la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien à la population. 	
Champ d'action	<ul style="list-style-type: none"> Être l'interlocuteur(trice) privilégié(e) du Maire auprès des partenaires. Conduire la rédaction et le suivi du plan communal de sauvegarde. Rédiger et mettre en œuvre le Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs (DICRIM). <ul style="list-style-type: none"> Mettre en œuvre la Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC). <ul style="list-style-type: none"> Impulser le RETour d'EXpérience (RETEX) dans une démarche de progrès et de soutien aux acteurs des situations de crise. <ul style="list-style-type: none"> Assurer la veille réglementaire. Être le représentant de la commune pour les actions de sensibilisation pour la sauvegarde des populations. <ul style="list-style-type: none"> Maintenir en condition opérationnelle les élus, agents communaux et personnels de la Réserve Communale. 	

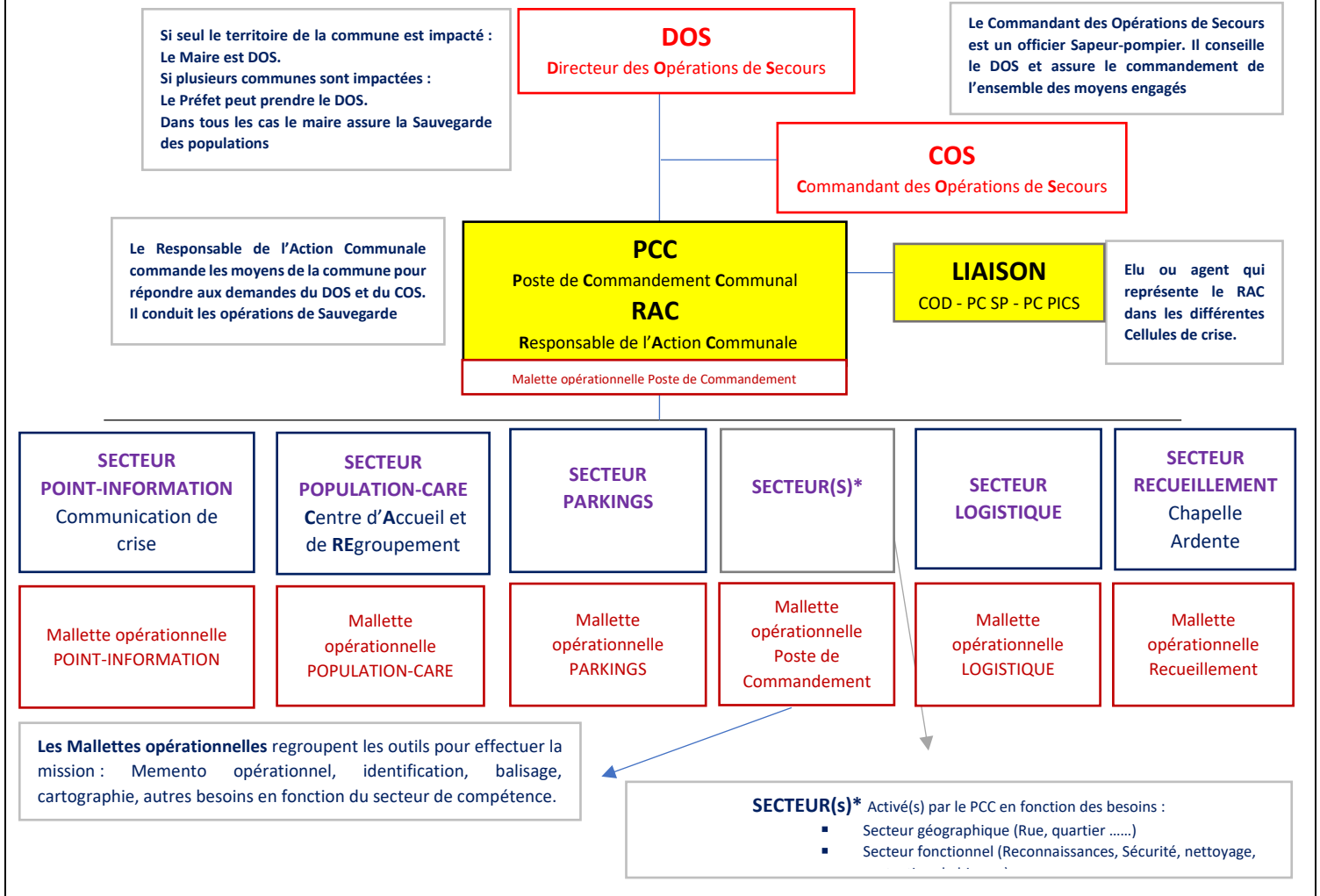
1.1 FICHE 02- Memento opérationnel : Declenchement - Organigramme et Mallettes opérationnelles

Plan Communal de Sauvegarde	
	<p>Mémento opérationnel FICHE 02 DECLENCHEMENT DU PCS ORGANIGRAMME DE GESTION DE CRISE MALLETES OPERATIONNELLES</p>

Le plan communal de sauvegarde est en veille permanente.
 Il est activé suivant trois niveaux en fonction de la situation comme précisé dans le tableau :

Niveau	Etat d'activation	Déclenchement	Formalisation
1	Mise en vigilance <i>(Initiative locale ou sur demande du Préfet)</i>	Maire	Message aux élus <i>Information PICS/ Sous-Préfet/ Préfet</i>
2	Activation partielle du PCS	Maire ou Permanence	Message aux élus
3	Activation du Poste de Commandement Communal (PCC)	Maire ou Permanence	Message aux élus <i>Information PICS/ Sous-Préfet/ Préfet</i>

ORGANIGRAMME TYPE DE GESTION DE CRISE



MALLETTE OPERATIONNELLE

OBJECTIF : Regrouper les outils opérationnels du PCS en mallette(s)

- Installer les organes de gestion de crise :
 - Poste de Commandement Communal - Mallette opérationnelle **PCC**.
 - Centre d'Accueil et de Regroupement - Mallette opérationnelle **POPULATION-CARE**.
 - Point-Information - Mallette opérationnelle **POINT-INFORMATION**.
 - Logistique - Mallette opérationnelle **LOGISTIQUE**.
 - Parkings - Mallette opérationnelle **PARKINGS**.
 - Chapelle ardente et recueillement - Mallette opérationnelle **RECUEILLEMENT**.
- Identifier les supports de communication.
- Identifier les acteurs de la gestion de crise : Tours de cou, chasubles, chevalets.
- Baliser les lieux et les cheminements.
- Mettre à disposition des cartes et des plans de situation.
- Disposer des matériels de bureau.
- Disposer d'un exemplaire papier et numérique du PCS au Poste de Commandement Communal PCC, ou de la FICHE ACTION pour les autres organes de gestion de crise (POPULATION-CARE, LOGISTIQUE, PARKINGS, POINT-INFORMATION, RECUEILLEMENT).
- Rester opérationnel en l'absence d'énergie et de réseaux.

COMPOSITION

Voir inventaire en Annexe 3.1

MISE EN OEUVRE

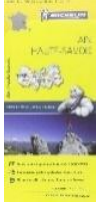


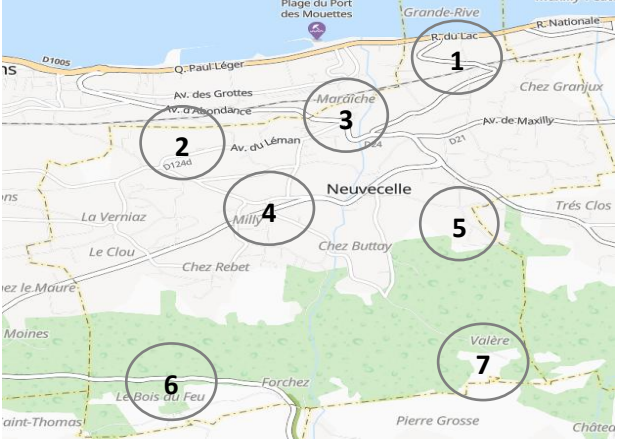
- FICHE 10 Memento opérationnel : LISTE DES FICHES ACTION.
- FICHE 10.1 Memento opérationnel : FICHE ACTION **PCC** / Poste de Commandement Communal.
- FICHE 10.2 Memento opérationnel : FICHE ACTION **POPULATION-CARE** / Centre Accueil et de REgroupement.
- FICHE 10.3 Memento opérationnel : FICHE ACTION **PARKINGS**
- FICHE 10.4 Memento opérationnel : FICHE ACTION **LOGISTIQUE**
- FICHE 10.5 Memento opérationnel : FICHE ACTION **POINT-INFORMATION**
- FICHE 10.6 Memento opérationnel : FICHE ACTION **RECUEILLEMENT**
- FICHE 10.7 Memento opérationnel : FICHE ACTION **SECTEUR**

1.2 FICHE 03 - Mémento opérationnel : Identité de la Commune.

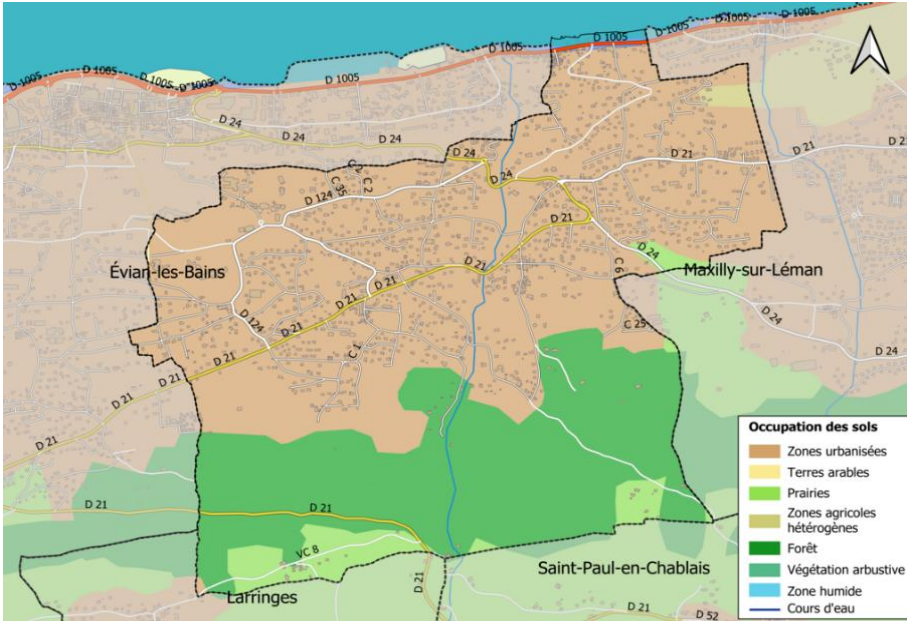
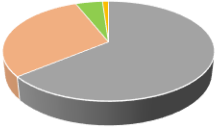
Plan Communal de Sauvegarde



Mémento opérationnel FICHE 03- IDENTITE de la COMMUNE

<p>Sources</p>	<p>Préfecture de Haute-Savoie, INSEE, Wikipédia, Commune de Neuvecelle Géoportail, Maps & CalcMaps, Mappy, cartes Frances, Via Michelin.</p>																			
<p>Références de la Commune</p>	<p>Code INSEE : 74200</p>	<p>Coordonnées Mairie : https://www.coordonneesgps.net/point-gps/carte-73839</p> <p>Position : Latitude 46.3950853 N Longitude 6.6121804 E</p> <p>Format GPS (DMS) : Latitude 46° 23' 42.3"N Longitude 6° 36' 43.8"</p> <p>Format UTM en mètres Zone 32T : Latitude 316429 Longitude 5140716</p> <p>Format Lamber2 étendu, en mètres : Latitude 928648 Longitude 2163937</p> <p>Cartes numériques : Maps, Géoportail</p> <p>Cartes papier : IGN TOP 25 Thonon-les-Bains Evian-les-Bains Lac Léman (3431 ET)  Carte Michelin départementale n°328 Ain & Haute-Savoie </p>																		
	<p>Adresse : 42, Avenue de Verlagny 74500 Neuvecelle</p> <p>Téléphone : Accueil mairie 04.50.75.03.45 / +334.50.75.03.45 Fax : 04.50.74.66.65 / +334.50.74.66.65</p> <p>Courriel : mairie-neuvecelle@wanadoo.fr</p> <p>Site officiel : www.mairie-neuvecelle.fr</p> <p>Bulletin municipal & NEUV'ECHOS</p> <p>Réseaux sociaux :  FB Mairie Neuvecelle</p> <p>Poste de Commandement Communal PCC : Accueil mairie 04.50.75.03.45 Ligne directe 04.50.75.77.47 @mail de crise : crise@mairie-neuvecelle.fr</p>																			
<p>Découpage de la commune</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Sectorisation de la commune</th> </tr> <tr> <th>Repère</th> <th>Secteur</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>Secteur Grande Rive</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>Secteur Eglise</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>Secteur Maraîche</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>Secteur Milly centre</td> </tr> <tr> <td>5</td> <td>Secteur Verlagny</td> </tr> <tr> <td>6</td> <td>Secteur Bois du feu</td> </tr> <tr> <td>7</td> <td>Secteur Valère</td> </tr> </tbody> </table> 		Sectorisation de la commune		Repère	Secteur	1	Secteur Grande Rive	2	Secteur Eglise	3	Secteur Maraîche	4	Secteur Milly centre	5	Secteur Verlagny	6	Secteur Bois du feu	7	Secteur Valère
Sectorisation de la commune																				
Repère	Secteur																			
1	Secteur Grande Rive																			
2	Secteur Eglise																			
3	Secteur Maraîche																			
4	Secteur Milly centre																			
5	Secteur Verlagny																			
6	Secteur Bois du feu																			
7	Secteur Valère																			

Population	Population Recensement 2024: 3 250 Habitants Tendance en augmentation 334 mini hab. (1 793) – 3 250 maxi hab (2024) Densité: 798 hab. /km2 Superficie : 4 km2	Commune rurale Aire d'attraction Thonon-Les-Bains Membre de l'intercommunalité CC-PEVA Communauté de Communes Pays d'Evian Vallée d'Abondance (Voir ci- après)
	Gentilés : Neuvecelloises & Neuvecellois	
Habitat	Occupation (Source INSEE 2020) : <ul style="list-style-type: none"> - Résidences principales 71.3 % - Résidences secondaires ou logements occasionnels 18.8 %. - Logements vacants 9.9 %. - Maisons : 1 209 - 65 % - Appartements : 622 - 35 % 	Logement <ul style="list-style-type: none"> ■ Principal ■ Secondaire ■ Vacant
Activité économique	Emplois par secteur d'activité (INSEE 2020) : <ul style="list-style-type: none"> - Actifs ayant un emploi 73.5 % - Elèves/ Etudiants 8.2 % - Chômeur 6.9 % - Autres/ Inactif 6.6 % - Retraités 4.8 % Zones industrielle et d'activité : <ul style="list-style-type: none"> - Commerciale : <ul style="list-style-type: none"> ■ Commerces Milly centre ■ Hôtellerie restauration Grande Rive ■ Grands Hôtels secteur Eglise - Industrielle ou artisanale <ul style="list-style-type: none"> ■ TPE / PME diffuse 	Activité <ul style="list-style-type: none"> ■ Actif ■ Etudiant ■ Chômeur ■ Inactif ■ Retraité
Site remarquable	<ul style="list-style-type: none"> - Eglise de Neuvecelle - Chapelle de Maraîche 	
Géographie Communes et Pays limitrophes	Altitude : Mairie : 618 mètres Point bas : 565 mètres - Point haut : 770 mètres Amplitude : 205 mètres	

Découpage administratif	France/ Auvergne Rhône-Alpes/ Haute-Savoie Arrondissement de Thonon-les-Bains		Cinquième circonscription de la Haute-Savoie Canton d'Evian-les-Bains	
Médias	Presse écrite : Le Dauphiné Libéré Le Messager	Radio : France Bleu Pays de Savoie Radio Plus	Télévisé : France 3 Alpes TV8 Mont-Blanc	
Localisation	Localisation par la route : Evian-les-Bains 3 km Thonon-les-Bains 11 km Annemasse 42 km Annecy 88 km Chamonix tunnel Mont-Blanc 114 km par Martigny Lyon 196 km Paris 585 km Genève 47 km		Échangeurs Autoroutiers : A 40 Findrol 50 km A 411 Etrembières 44 km	
			Compagnie Générale de Navigation CGN Lac Léman Port d'Evian-les-Bains Ligne Thonon-les-Bains Ligne Lausanne	
Desserte Routes Gares Aéroports	Circulation et desserte : D1005 – Rue du Lac D 21 Avenue de Milly D 21 Avenue de Maxilly D 24 Route de Thollon-les-Mémises D 24 Avenue d'Abondance		Aéroports : Genève-Cointrin 51 km Lyon Saint-Exupéry 192 km Annemasse 40 km Annecy 80 km Gares ferroviaires : Gare d'Evian-les-Bains (4 Km) Gare de Thonon-les-Bains (12 km) TER Annemasse & Express Leman 43 km TGV Valserhône (Bellegarde) 87 km TGV Genève Cornavin 46 km	
Cours d'eau	Ruisseau : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le Forchez ▪ Nant d'Enfer ▪ Le Maraiche ▪ Le Granjux 			
Occupation des sols	<p>Occupation des sols *(Cf. carte du territoire) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Zones urbanisées (Urbaine, industrielle et commerciale, réseaux de communication) : 64 % - Forêts 30 % - Prairies 4.9 % - Zones agricoles hétérogènes 0.4 % <p>*(Base Européenne d'occupation biophysique des sols 2018)</p> <div style="display: flex; justify-content: space-between; align-items: flex-start;"> <div style="width: 60%;">  <p>Occupation des sols</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Zones urbanisées ■ Terres arables ■ Prairies ■ Zones agricoles hétérogènes ■ Forêt ■ Végétation arbustive ■ Zone humide ■ Cours d'eau </div> <div style="width: 35%; text-align: right;">  <ul style="list-style-type: none"> ■ Urbanisé ■ Forêt ■ Prairie ■ Autre </div> </div>			

Communauté
de
Communes
-
Pays d'Évian
Vallée
d'Abondance



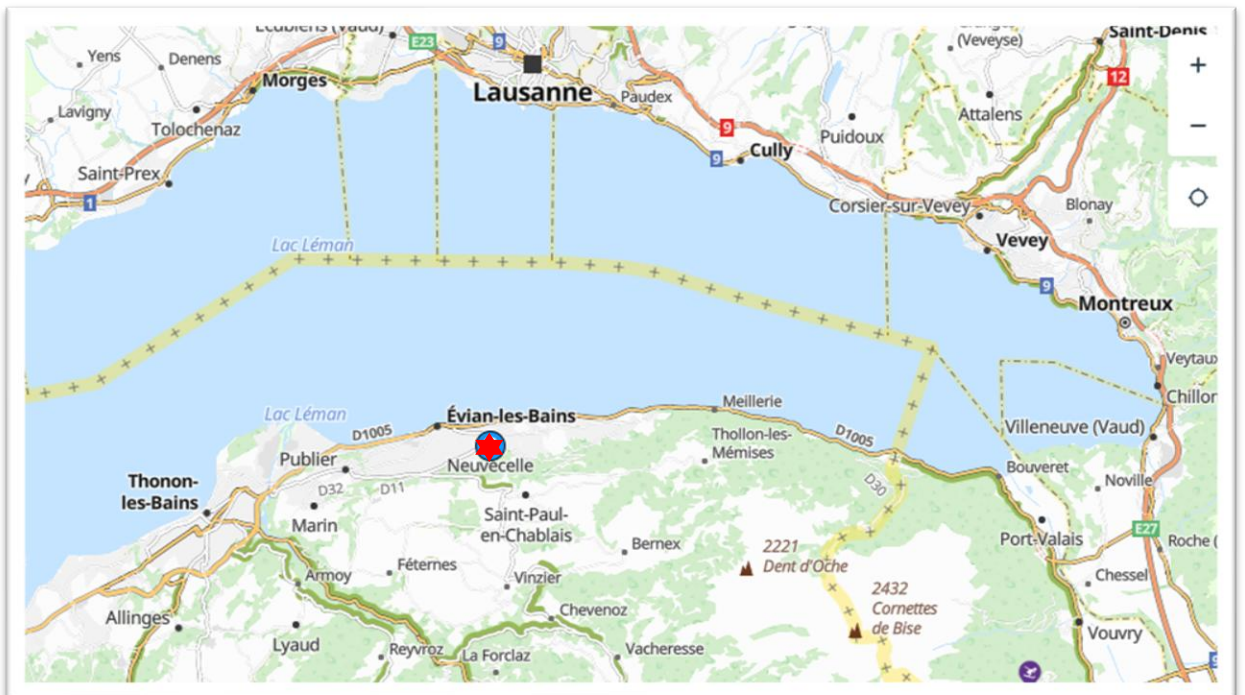
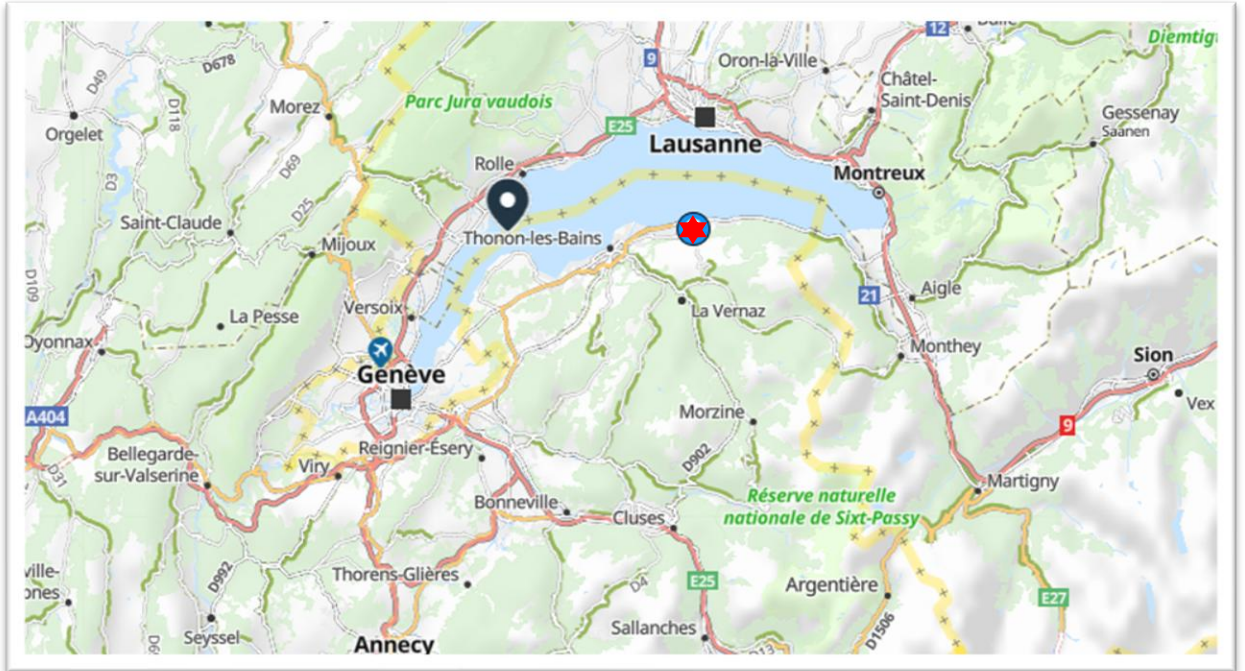
851 avenue des Rives du Léman
CS 10084
74500 PUBLIER

CC-PEVA

22 Communes	Superficie 322.50 km ²	Population 2021 42 077 Habitants	Densité 130 Hab./km ²
Publier (siège)	8,92	7 646	857
Abondance	58,84	1 488	25
Bernex	22,31	1 428	64
Bonnevaux	7,82	283	36
Champanges	3,71	1 154	311
La Chapelle-D'abondance	37,85	891	24
Châtel	32,19	1 193	37
Chevenoz	10,54	693	66
Évian-les-Bains	4,29	9 214	2 148
Féternes	14,31	1 491	104
Larringes	8,07	1 587	197
Lugrin	13,22	2 513	190
Marin	5,57	1 902	341
Maxilly-sur-Léman	4,07	1 508	371
Meillerie	3,91	312	80
Neuvecelle	4	3 192	798
Novel	9,75	51	5,2
Saint-Gingolph	7,33	895	122
Saint-Paul-en-Chablais	14,45	2 560	177
Thollon-les-Mémises	13,78	817	59
Vacheresse	31,02	885	29
Vinzier	6,51	871	134

Cartes du territoire

Localisation de la commune de Neuvecelle

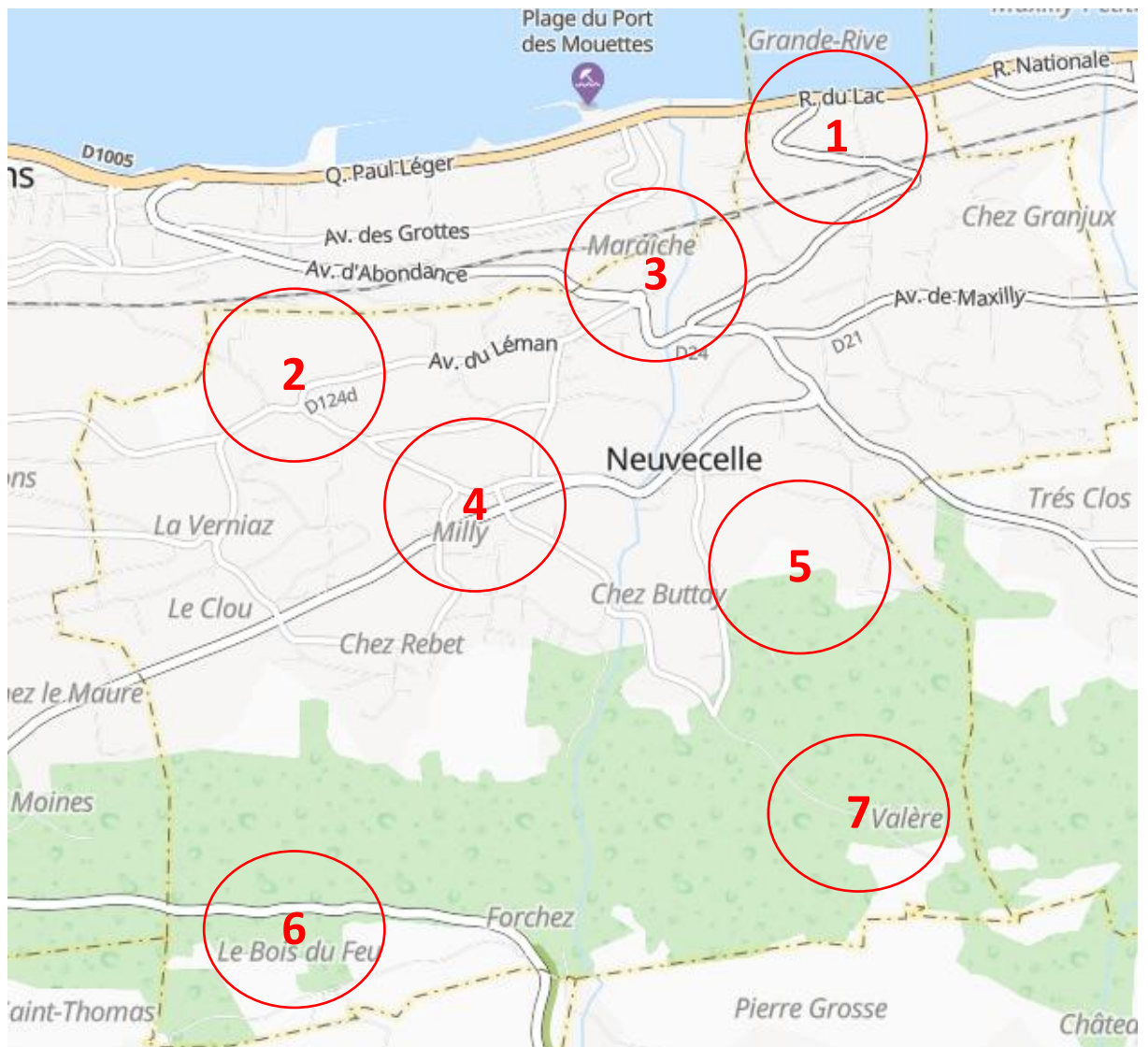


Cartes du territoire

Plans de la commune de Neuvécelle

Découpage opérationnel





Sectorisation de la commune	
Repère	Secteur
1	Secteur Grande Rive
2	Secteur Eglise
3	Secteur Maraîche
4	Secteur Milly centre
5	Secteur Verlagny
6	Secteur Bois du feu
7	Secteur Valère



1.3 FICHE 04 – Mémento opérationnel : Synthèse des risques.

Plan Communal de Sauvegarde

Mémento opérationnel FICHE 04 – SYNTHÈSE DES RISQUES

Objet	Référencement	Risques recensés sur la commune												
<p>Risques Naturels & Majeurs</p>	<p>ORSEC : Organisation de la Réponse de Sécurité Civile Dispositions Préfecture de la Haute-Savoie : https://www.haute-savoie.gouv.fr/Publications/Plans-et-schemas/ORSEC</p>  <p>DDRM : Dossier Départemental des Risques Majeurs https://www.haute-savoie.gouv.fr/Publications/Plans-et-schemas/DDRM</p>  <p>PPRN : Plan de Prévention des Risques Naturels https://www.hautesavoie.gouv.fr/contenu/telechargement/8130/40799/file/Neuvecelle-aleas.pdf</p> <p>DCS : Dossier Communal Synthétique https://www.hautesavoie.gouv.fr/contenu/telechargement/8129/40795/file/DCS+NEUVECELLE.pdf</p>  <p>Contacts Préfecture : http://www.haute-savoie.gouv.fr/prefecture@haute-savoie.gouv.fr</p>  <p>Direction départementale des Territoires 15 rue Henry Bordeaux 74998 Annecy cedex 9 Courriel : ddt@haute-savoie.gouv.fr Un numéro de téléphone unique 04 50 33 60 00</p>	<p>Risques du dossier Départemental des Risques Majeurs DDRM</p> <p>Inondation Mouvement de terrain Météorologique Sismique</p> <p>Annexe 2.1</p> <p>FICHE 15 Mémento opérationnel : Analyse des risques</p> <p>Annexe 2.2</p> <p>FICHE 16 Mémento opérationnel : FICHES AAD-EVENEMENT</p>												
<p>Autres Risques</p>	<p>Risques intégrés en complément des risques du DDRM</p> <table border="1" data-bbox="400 1532 1098 1995"> <tr><td>Incendie</td></tr> <tr><td>Technologique et industriel</td></tr> <tr><td>Pollution</td></tr> <tr><td>Transport de matières dangereuses</td></tr> <tr><td>Transport de personnes</td></tr> <tr><td>Neige et Grand froid</td></tr> <tr><td>Sécheresse - Gestion des perturbations en eau – Plan canicule</td></tr> <tr><td>Sanitaire & Distribution d'iode</td></tr> <tr><td>Energie et réseaux</td></tr> <tr><td>Ordre Public</td></tr> <tr><td>Recueillement</td></tr> <tr><td>Évènementiel</td></tr> </table>	Incendie	Technologique et industriel	Pollution	Transport de matières dangereuses	Transport de personnes	Neige et Grand froid	Sécheresse - Gestion des perturbations en eau – Plan canicule	Sanitaire & Distribution d'iode	Energie et réseaux	Ordre Public	Recueillement	Évènementiel	<p>Annexe 2.2 :</p> <p>FICHE 16 Mémento opérationnel : FICHES AAD-EVENEMENT</p>
Incendie														
Technologique et industriel														
Pollution														
Transport de matières dangereuses														
Transport de personnes														
Neige et Grand froid														
Sécheresse - Gestion des perturbations en eau – Plan canicule														
Sanitaire & Distribution d'iode														
Energie et réseaux														
Ordre Public														
Recueillement														
Évènementiel														

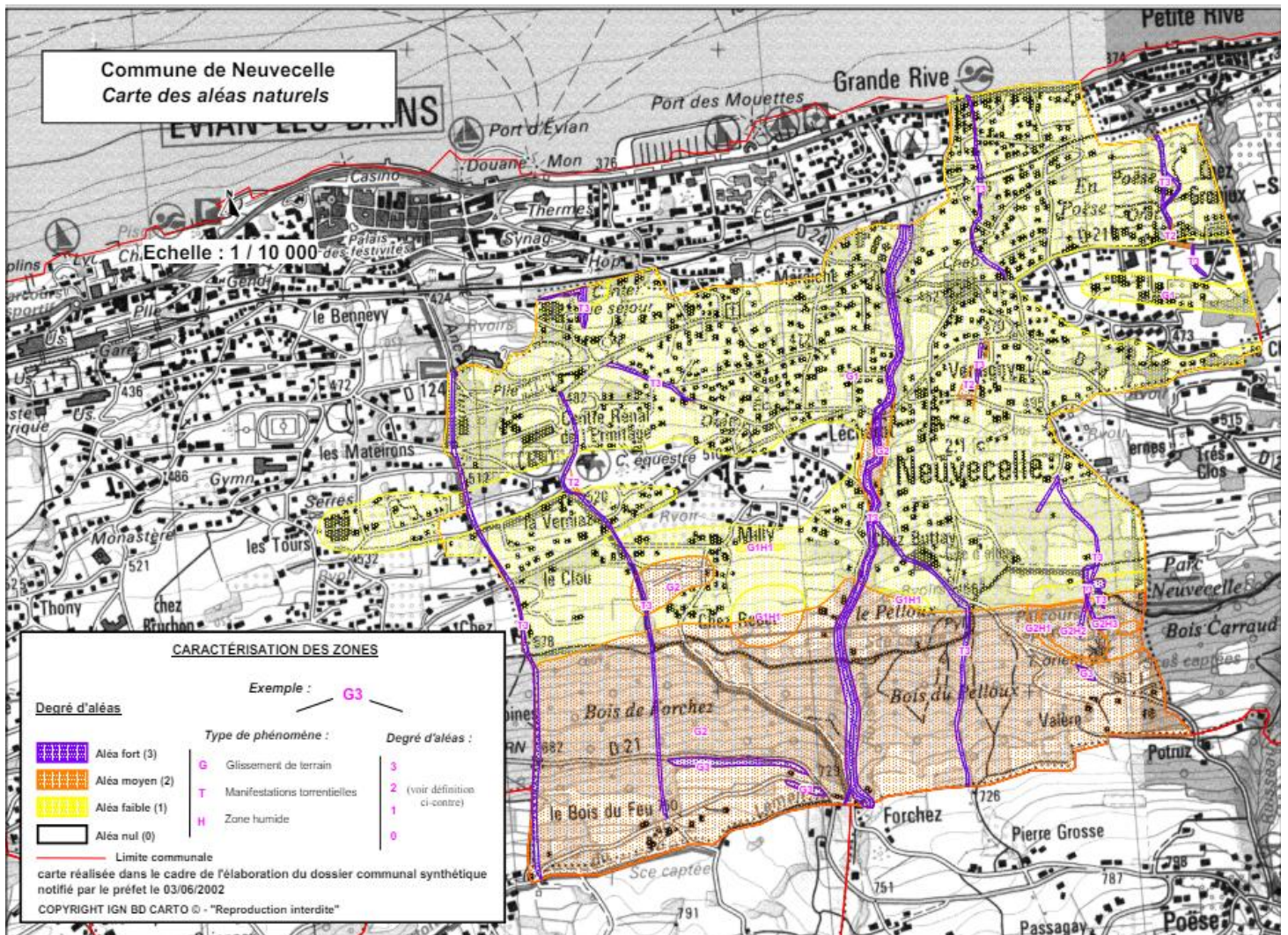
		PPMS Plans Particuliers de Mise en Sécurité Education Nationale	Annexe 2.3 FICHE 17 PPMS
RE Tour EX périence RE TEX	Nouveau risque identifié	RE Tour d' EX périence pris en compte suite à un événement interne ou externe au territoire communal	Annexe 2.1 FICHE 15 Memento opérationnel : FICHES AAD-EVENEMENT Mise à jour ou création

Plan Communal de Sauvegarde

FICHE 04 – SYNTHÈSE DES RISQUES
CARTE DES ALÉAS

Cf. Annexe 2 : **FICHE 15 ANALYSE DES RISQUES**

	Aléa fort
	Aléa moyen
	Aléa faible



1.4 FICHE 05 - Mémento opérationnel : Alerte et information de la population.

1.4.1 Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs-DICRiM.

1.4.2 L'alerte.

1.4.3 L'information et la communication de crise.

Plan Communal de Sauvegarde

	<p>Mémento opérationnel FICHE 05 –ALERTE & INFORMATION de la POPULATION</p>
<p>(141) DICRiM</p>	<p>Cf. Annexe 1 : Document d'Information Communale sur les Risques Majeurs.</p>
<p>(142) Alerte</p>	<p>Application Nationale FR-ALERT : Envoi d'un message sur les téléphones portables de la zone concernée. https://www.gouvernement.fr/actualite/fr-alert-comment-ca-marche</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 10px; text-align: center;"> <p>En Haute-Savoie, les messages d'alerte à la population sont diffusés via les médias suivants :</p> <p>Twitter : @Prefet74 Radio : France Bleu Pays de Savoie Télévision : France 3</p> </div>
<p>(143) Communication en situation de crise</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Logo de crise ▪ Contacts de crise <div style="text-align: center;"> <p><i>Tel accueil mairie : 04.50.75.03.45 (N° DICRIM)</i> <i>Tel de crise PCC : LD 04.50.75.77.47</i> <i>@mail de crise PCC : crise@mairie-neuvecelle.fr</i></p> </div> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Application citoyen : <i>En cours d'étude</i> ▪ Courriel : mairie-neuvecelle@wanadoo.fr ▪ Site officiel : www.mairie-neuvecelle.fr ▪ Bulletin municipal & NEUV'ECHO ▪ Réseaux sociaux : <div style="display: flex; align-items: center; margin-bottom: 20px;"> <p>FB Mairie Neuvecelle</p> </div> <div style="display: flex; align-items: center; margin-bottom: 20px;"> <p>Association Agréée de Sécurité Civile VISOV Volontaires Internationaux en Soutien Opérationnelle Virtuel https://www.visov.org/</p> </div> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Communication par affichage <div style="text-align: center; margin-top: 10px;"> <p>1 Panneau numérique</p> <p>D 21 - Médiathèque</p> <p>11 Panneaux d'affichage : POINTS-INFO</p> <p>Mairie Grande Rive Bois du Feu Groupe Scolaire Rond-Point Parc de l'Abbaye Maison des Associations (Panneau+ Totem) Avenue de Maxilly (Parking) Milly Eglise Salle d'animation</p> </div>

1.5 FICHE 06 - Mémento opérationnel : Organes de gestion de crise.

1.5.1 Les organes de commandement.

1.5.2 Accueil des autorités.

1.5.3 Les organes de soutien.

1.5.4 La communication de crise & POINT-INFORMATION.

Plan Communal de Sauvegarde



Mémento opérationnel

FICHE 06 – ORGANES de GESTION de CRISE

CATEGORIE	APPELATION	ADRESSE & COORDONNEES
1.5.1 Les organes de Commandement	Poste de Commandement Communal : PCC <div style="background-color: #ffeb3b; padding: 5px; border-radius: 10px; text-align: center;"> FICHE 10.1 Mémento opérationnel : Voir FICHE ACTION PCC </div>	Poste de Commandement Communal (Repère 1 carte) : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mairie - Salle des adjoints ▪ Adresse : 42, Avenue de Verlagny - 74500 Neuvecelle ▪ Coordonnées GPS : 46.39511, 6.61214
	1.5.2 Accueil des Autorités Accueil des Autorités par le DOS Directeur des Opérations de Secours Et de Sauvegarde	ACCUEIL AUTORITES (Repère 2 carte) : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mairie ▪ Adresse : 42, Avenue de Verlagny - 74500 Neuvecelle ▪ Salle du Conseil Municipal ▪ Coordonnées GPS : 46.39511, 6.61214
1.5.3 Les Organes de Soutien	Centre d'Accueil et de RE groupement : POPULATION-CARE <div style="background-color: #ffeb3b; padding: 5px; border-radius: 10px; text-align: center;"> FICHE 10.2 Mémento opérationnel : Voir FICHE ACTION POPULATION-CARE </div>	POPULATION-CARE Principal (Repère 3 carte) : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Salle d'animation ▪ Adresse : 904, Avenue du Léman - 74500 Neuvecelle ▪ Coordonnées GPS : 46.39654, 6.59944
		POPULATION-CARE d'Appui (Repère 4 carte) : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Gymnase & Restaurant scolaire ▪ Adresse : 64, Chemin de chez Duret - 74500 Neuvecelle ▪ Coordonnées GPS : 46.39429, 6.60517
	Parking & Regroupement des Moyens : PARKINGS <div style="background-color: #ffeb3b; padding: 5px; border-radius: 10px; text-align: center;"> FICHE 10.3 Mémento opérationnel : Voir FICHE ACTION PARKINGS </div>	PARKINGS Autorités (Repère 5 carte) : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Parking de la Mairie ▪ Adresse : 42, Avenue de Verlagny - 74500 Neuvecelle ▪ Coordonnées GPS : 46.39511, 6.61214
		PARKING POPULATION-CARE Principal (Repère 6 carte) : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Parking Place de l'Eglise (Partie ouest) ▪ Adresse : Place de l'Eglise – 74500 Neuvecelle ▪ Coordonnées GPS : 46.39653, 6.59985
		PARKING POPULATION-CARE Appui (Repère 7 carte) : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Parking Souterrain Gymnase ▪ Adresse : Av. d'Evian-les-Bains - 74500 Neuvecelle ▪ & Maison des Associations ▪ Adresse : 520 Avenue de Maxilly – 74500 Neuvecelle ▪ Coordonnées GPS : 46.38945, 6.62123
		PARKING Renforts extérieurs (Repère 8 carte) : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Parking Passerat Hauts d'Evian ▪ Adresse : Rue du Stade - 74500 Evian-les-Bains ▪ Coordonnées GPS : 46.39429, 6.58498
		PARKING Médias (Repère 9 carte) : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Parking Clair Matin ▪ Adresse : Chemin de chez Seuvay – 74500 Neuvecelle ▪ Coordonnées GPS : 46.39218, 6.59988
PARKING RECUEILLEMENT (Repère 10 carte) : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Parking Place de l'Eglise (Partie Est) ▪ Adresse : Place de l'Eglise – 74500 Neuvecelle ▪ Coordonnées GPS : 46.39653, 6.59985 		

	Centres LOG istique : LOG .	<p>LOGISTIQUE Lourde (Repère 11 carte) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Services Techniques ▪ Adresse : 496, Avenue de Maxilly- 74500 Neuvecelle ▪ Coordonnées GPS : 46.38806, 6.62094 <p>LOGISTIQUE Légère (Repère 12 carte) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Gymnase & Restaurant scolaire ▪ Adresse : 64, Chemin de chez Duret - 74500 Neuvecelle ▪ Coordonnées GPS : 46.39429, 6.60517 																																								
	Chapelle ardente : RECUEILLEMENT	<p>RECUEILLEMENT (Repère 13 carte) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Eglise de Neuvecelle ▪ Adresse : 890, Avenue du Léman – 74500 Neuvecelle ▪ Coordonnées GPS : 46.39687, 6.59944 																																								
<p>1.5.4 La Communication de Crise</p>	Affichage de crise : POINT-INFORMATION	<p>➤ POINTS-INFO</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 1 panneau numérique (Repère 14 carte) ▪ 10 panneaux d’affichage relais (Repère 15 carte) ▪ Adresse : Fiche ACTION 10.6 ▪ Coordonnées GPS : Voir FICHE ACTION 10.6 																																								
	<p>FICHE 10.4 Memento opérationnel : Voir FICHE ACTION LOGISTIQUE</p>	<p>FICHE 10.5 Memento opérationnel : Voir FICHE ACTION RECUEILLEMENT</p>																																								
	<p>FICHE 10.6 Memento opérationnel : Voir FICHE ACTION POINTS-INFORMATION</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Type</th> <th>Repère carte</th> <th>Adresse - 74500 Neuvecelle</th> <th>GPS</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Message Numérique</td> <td>14</td> <td>Médiathèque - RD 21</td> <td>46.39420, 6.60653</td> </tr> <tr> <td rowspan="10">Affichage Communiqués de crise POINTS-INFO</td> <td>15.01</td> <td>Mairie - 42, Avenue de Verlagny</td> <td>46.39511, 6.61214</td> </tr> <tr> <td>15.02</td> <td>Grande Rive - Rue du Lac</td> <td>46.40330, 6.61682</td> </tr> <tr> <td>15.03</td> <td>Bois du Feu - Avenue du Bois du feu</td> <td>46.39154, 6.59365</td> </tr> <tr> <td>15.04</td> <td>Groupe Scolaire - 64, Chemin de chez Duret</td> <td>46.39429, 6.60517</td> </tr> <tr> <td>15.05</td> <td>Rond-Point - Avenue d’Abondance</td> <td>46.39879, 6.61053</td> </tr> <tr> <td>15.06</td> <td>Parc de l’Abbaye - Avenue de Maxilly</td> <td>46.38945, 6.62123</td> </tr> <tr> <td>15.07</td> <td>Maison des Associations - 520, Av.de Maxilly</td> <td>46.38945, 6.62123</td> </tr> <tr> <td>15.08</td> <td>Parking – 715, Avenue de Maxilly</td> <td>46.39866, 6.62477</td> </tr> <tr> <td>15.09</td> <td>Parking Milly - Parc du Clair Matin</td> <td>46.39405, 6.60252</td> </tr> <tr> <td>15.10</td> <td>Eglise - Place de l’Eglise</td> <td>46.39653, 6.5998</td> </tr> </tbody> </table>		Type	Repère carte	Adresse - 74500 Neuvecelle	GPS	Message Numérique	14	Médiathèque - RD 21	46.39420, 6.60653	Affichage Communiqués de crise POINTS-INFO	15.01	Mairie - 42, Avenue de Verlagny	46.39511, 6.61214	15.02	Grande Rive - Rue du Lac	46.40330, 6.61682	15.03	Bois du Feu - Avenue du Bois du feu	46.39154, 6.59365	15.04	Groupe Scolaire - 64, Chemin de chez Duret	46.39429, 6.60517	15.05	Rond-Point - Avenue d’Abondance	46.39879, 6.61053	15.06	Parc de l’Abbaye - Avenue de Maxilly	46.38945, 6.62123	15.07	Maison des Associations - 520, Av.de Maxilly	46.38945, 6.62123	15.08	Parking – 715, Avenue de Maxilly	46.39866, 6.62477	15.09	Parking Milly - Parc du Clair Matin	46.39405, 6.60252	15.10	Eglise - Place de l’Eglise	46.39653, 6.5998
Type	Repère carte	Adresse - 74500 Neuvecelle	GPS																																							
Message Numérique	14	Médiathèque - RD 21	46.39420, 6.60653																																							
Affichage Communiqués de crise POINTS-INFO	15.01	Mairie - 42, Avenue de Verlagny	46.39511, 6.61214																																							
	15.02	Grande Rive - Rue du Lac	46.40330, 6.61682																																							
	15.03	Bois du Feu - Avenue du Bois du feu	46.39154, 6.59365																																							
	15.04	Groupe Scolaire - 64, Chemin de chez Duret	46.39429, 6.60517																																							
	15.05	Rond-Point - Avenue d’Abondance	46.39879, 6.61053																																							
	15.06	Parc de l’Abbaye - Avenue de Maxilly	46.38945, 6.62123																																							
	15.07	Maison des Associations - 520, Av.de Maxilly	46.38945, 6.62123																																							
	15.08	Parking – 715, Avenue de Maxilly	46.39866, 6.62477																																							
	15.09	Parking Milly - Parc du Clair Matin	46.39405, 6.60252																																							
	15.10	Eglise - Place de l’Eglise	46.39653, 6.5998																																							
	<p style="text-align: center;">Sectorisation de la commune</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Repère</th> <th>Secteur</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>Secteur Grande Rive</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>Secteur Eglise</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>Secteur Marâiche</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>Secteur Milly centre</td> </tr> <tr> <td>5</td> <td>Secteur Verlagny</td> </tr> <tr> <td>6</td> <td>Secteur Bois du feu</td> </tr> <tr> <td>7</td> <td>Secteur Valère</td> </tr> </tbody> </table>			Repère	Secteur	1	Secteur Grande Rive	2	Secteur Eglise	3	Secteur Marâiche	4	Secteur Milly centre	5	Secteur Verlagny	6	Secteur Bois du feu	7	Secteur Valère																							
Repère	Secteur																																									
1	Secteur Grande Rive																																									
2	Secteur Eglise																																									
3	Secteur Marâiche																																									
4	Secteur Milly centre																																									
5	Secteur Verlagny																																									
6	Secteur Bois du feu																																									
7	Secteur Valère																																									

LES ORGANES DE GESTION DE CRISE



1.6 FICHE 07 - Mémento opérationnel : Réponse capacitaire et Ressources humaines mobilisables.

- 1.6.1 Définition de la réponse capacitaire de la commune.
- 1.6.2 Les élus et le personnel de la commune.
- 1.6.3 Les associations.
- 1.6.4 La Réserve Communale de Sécurité Civile.
- 1.6.5 Autres.

Plan Communal de Sauvegarde



Mémento opérationnel

FICHE 07 – RESSOURCES HUMAINES MOBILISABLES

1.6.1. Définition de la réponse capacitaire de la commune

(Voir 2.2. FICHE 09 Mémento opérationnel : RESSOURCES LOGISTIQUES)

Capacité pour la commune d'accueillir en autonomie (Energie, chauffage, logistique, subsistance alimentaire) :

- Les populations.
- Les Personnes de la commune en charge de la gestion de la crise.
- Les services d'urgences et associations en renfort.

Prise en compte de la résilience des locaux de gestion de crise :

- Mairie (Locaux de l'accueil, bureau du Maire, PCC - Salle des adjoints).
- Salle d'animation (POPULATION-CARE Principal).
- Gymnase école - Extension école (POPULATION-CARE Appui)

TOTAL de la REPONSE CAPACITAIRE = 180 personnes - Durée d'autonomie : 48 Heures

- Centre d'Accueil et de REgroupement POPULATION-CARE : **150** personnes.
- Personnels de la gestion de crise : **15** personnes.
- Services d'urgence et associations en renfort : **15** personnes.

RESSOURCE MOBILISABLE	DESIGNATION	COMPETENCE PRIORITAIRE En situation de crise
1.6.2. Les élus & Le personnel de la commune <div style="background-color: #FFD700; padding: 5px; border: 1px solid black; text-align: center;"> Mémento opérationnel : Voir FICHE 8 ANNUAIRE & RESSOURCES HUMAINES </div>	Conseil municipal Cadres de la commune	Prioritairement pour les fonctions d'encadrement : DOS- RAC -PCC- POPULATION CARE- RECUEILLEMENT + LIAISON avec le Centre Opérationnel Départemental, PC du PICS, PC des Sapeurs-Pompiers.
	Personnel de la commune	Prioritairement pour les fonctions de gestion et d'appui : POPULATION-CARE - PARKINGS – LOGISTIQUE - ACCUEIL- RECUEILLEMENT
1.6.3. Les Associations <div style="background-color: #FFD700; padding: 5px; border: 1px solid black; text-align: center;"> Mémento opérationnel : Voir FICHE 8 ANNUAIRE & RESSOURCES HUMAINES </div>	Les associations Communales	Prioritairement pour les fonctions d'appui : POPULATION-CARE et LOGISTIQUE
	Les Associations Agréées de Sécurité Civile AASC	
1.6.4. La Réserve Communale de Sécurité Civile <div style="background-color: #FFD700; padding: 5px; border: 1px solid black; text-align: center;"> Mémento opérationnel : Voir FICHE 8 ANNUAIRE & RESSOURCES HUMAINES </div>	RCSC Cf annexe Règlement d'emploi	Affectation selon fiche d'engagement des personnes dans la Réserve Communale.
1.6.5. Autres	Secteur Public & Secteur Privé sur convention ou sur réquisition	Selon le besoin de la commune.

1.7 Le RETour d'EXpérience : RETEX

Plan Communal de Sauvegarde	
RETour d'EXpérience : RETEX	
Cf. Annexe 4 : Conduire le RETour d'EXpérience	
Le RETour d'EXpérience en quelques mots	<p>Il consiste à analyser des événements afin d'en tirer des enseignements applicables dans le futur pour des situations similaires. Ce processus repose sur les observations et les récits des acteurs et des témoins.</p> <p>Il s'organise en trois phases principales :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recueil des informations. • Identification, analyse et exploitation des enseignements. • Mutualisation, capitalisation et partage de ces enseignements. <p>Le RETEX est notamment provoqué dans les cas suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lorsque la situation a présenté un caractère de nouveauté. • Lorsque les intervenants ont été confrontés à des difficultés, liées à la mise en œuvre de savoir-faire, de matériel ou de procédure. • Suite à un exercice de préparation au plan communal de sauvegarde.
La finalité du RETEX	<p>Le RETour d'expérience vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Structurer les remontées d'informations du terrain suite à un événement marquant pour la commune par sa nature et/ou son ampleur. • Analyser ces informations. • Définir les actions à conduire pour améliorer la réponse de la commune au travers de son plan communal de sauvegarde. • Capitaliser les expériences particulières vécues par les intervenants. • Partager ces expériences et les enseignements qui en découlent. <p>C'est un échange et un outil d'interaction sociale. Il permet de valoriser l'expérience des uns et l'apprentissage des autres dans un objectif pédagogique et constructif.</p> <p>Il conduit à faire évoluer la doctrine de la réponse opérationnelle et à mieux prendre en compte les aspects humains, organisationnels et techniques.</p> <p>Il n'est en aucun cas la recherche d'une quelconque mise en cause et fait abstraction de tout jugement.</p>
Mise en Pratique du RETEX	
Quand l'activer ?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Après chaque événement sensible par son ampleur ou sa particularité.
Qui propose ?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Chaque acteur d'un événement a la capacité de proposer un RETEX.
Qui l'active ?	<p>Le Maire (ou le Référent Sécurité Civile de la Commune) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Il désigne un pilote en charge d'animer la démarche et de produire un écrit des conclusions. ▪ Il peut demander une assistance extérieure si la situation l'exige (SDIS, personnel de santé médecin ou psychologue, autre expert ès qualité).
Comment conduire le RETEX ?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Suivant une grille d'analyse qui sert de guide au pilote en charge de produire une synthèse des axes d'amélioration dans une démarche de progrès. <p style="text-align: center;">Voir Annexe 4 : Conduire le RETour d'EXpérience</p>
Comment communiquer sur le RETEX ?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La forme de la communication est toujours validée par le Maire.

1.8 L'entraînement des acteurs au plan communal de sauvegarde.

Plan Communal de Sauvegarde		
ENTRAINEMENT A LA MISE EN OEUVRE DU PCS		
Fonction occupée	Niveau d'engagement	Objectif et fréquence
Référent(e) du Plan Communal de Sauvegarde	Assurer une veille permanente sur les évolutions et la maîtrise du PCS.	Maintenir ses connaissances en lien avec les organismes en charge de la gestion des risques, de la distribution des secours et de la sauvegarde des populations. Animer (ou coanimer) les sessions d'information et de maintien des acquis de la commune.
Elus	Connaitre les dispositions du plan et être en mesure de se positionner dans les fiches du memento opérationnel.	Participer à une formation en début de mandat et en cours de mandat.
Cadres de la commune		Participer à une formation sur le même cycle que les élus.
Agents de la commune	Connaitre l'existence du plan communal de sauvegarde	Participer à une information à fréquence régulière.
Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC)	Connaitre les grandes lignes du plan et maîtriser les fiches du memento opérationnel dans le domaine qui a justifié le recrutement.	Participer à une information à l'engagement puis annuelle.

PARTIE 2 - DISPOSITIONS SPECIFIQUES (DS) (Non transmis)

Mise à jour de la Partie 2 des Dispositions Spécifiques et des annexes.

2.1 FICHE 08 - Memento opérationnel : Annuaire opérationnel communal et intercommunal

2.1 FICHE 08 Bis - Memento opérationnel : Annuaire opérationnel autres services et partenaires

2.2 FICHE 09 - Memento opérationnel : Réponse capacitaire et ressources logistiques.

2.3 FICHE 10 - Mémento opérationnel : FICHES ACTION.

2.3.1 Mémento opérationnel: FICHE ACTION 10.1 - **Poste de Commandement Communal - PCC**

2.3.2 Mémento opérationnel: FICHE ACTION 10.2 - **POPULATION-CARE (Centre Accueil REgroupemet)**

2.3.3 Mémento opérationnel: FICHE ACTION 10.3 - **PARKINGS**

2.3.4 Mémento opérationnel: FICHE ACTION 10.4 - **LOGISTIQUE**

2.3.5 Mémento opérationnel : FICHE ACTION 10.5 - **RECUEILLEMENT**

2.3.6 Mémento opérationnel : FICHE ACTION 10.6 - **POINT- INFORMATION**

2.3.7 Mémento opérationnel : FICHE ACTION 10.7 - **SECTEUR**

2.4 FICHE 11 - Mémento opérationnel : Modèles d'arrêtés de réquisition et de mise en sécurité.

2.5 FICHE 12 - Mémento opérationnel : Communiqués de crise.

2.5.1 Situation initiale.

2.5.2 Situation à T+.

2.5.3 Situation RETour à la normale.

2.5.4 Situation Flash.

2.6. FICHE 13 – Mémento opérationnel : Cartographie.

ANNEXES

Annexe 1: FICHE 14 Memento opérationnel : DICRiM

Annexe 2: Memento opérationnel : Gérer un événement

Annexe 2.1 : FICHE 15 Analyse des risques & bibliothèque des RETEX

Annexe 2.2 : FICHES AAD EVENEMENTS **(Non transmis)**

FICHE 16/01 AAD Evénement inondation

FICHE 16/02 AAD Evénement météorologique et tempête

FICHE 16/03 AAD Evénement sismique

FICHE 16/04 AAD Evénement Transport de **Matières Dangereuses**

FICHE 16/05 AAD Evénement transport terrestre, lacustre, aérien

FICHE 16/06 AAD Evénement technologique et industriel

FICHE 16/07 AAD Evénement incendie, explosion

FICHE 16/08 AAD Evénement pollution

FICHE 16/09 AAD Evénement sécheresse, gestion des perturbations en eau

FICHE 16/10 AAD Evénement grand froid et chutes de neige

FICHE 16/11 AAD Evénement mouvement de terrain

FICHE 16/12 AAD Evénement sanitaire & distribution d'iode

FICHE 16/13 AAD Evénement énergie et réseaux

FICHE 16/14 AAD Evénement ordre Public

FICHE 16/15 AAD Evénement recueillement

FICHE 16/16 AAD Evénement événementiel

Annexe 3: FICHE 17 Memento opérationnel : Mallettes opérationnelles **(Non transmis)**

Annexe 4: Conduire le **RE**Tour d'**EX**périence (**RETEX**) **(Non transmis)**

Annexe 5: **R**éserve **C**ommunale de **S**écurité **C**ivile (**RCSC**) **(Non transmis)**

Annexe 6: Autre **(Non transmis)**

Annexe 6.1 Arrêté correspondant incendie et secours

Annexe 6.2 Projet de convention avec un prestataire

